Conditions générales

Tourist SIM

Les conditions générales ci-dessous régissent la relation entre Cellplus Mobile Communications Ltd (« Cellplus ») et le Client utilisant le myt Tourist SIM.

1.0 Description du service:

1.1 La myt Tourist SIM, disponible en format carte SIM physique ou eSIM (embedded SIM), est disponible pour la clientèle touristique prépayée leur permettant d'utiliser des services de communication mobile tels que la voix, les SMS, la data mobile et aux contenus qui peuvent être fournis par Cellplus de temps à autre.

1.2 La myt Tourist SIM n'est ni remboursable ni échangeable contre de l'argent ou d'autres produits une fois qu'il a été vendu. Il n'y aura aucun remboursement pour toute valeur inutilisée si la carte est perdue, endommagée, expiré, est résiliée ou s'il y a un changement dans le numéro prépayé.

1.3 Le Client est seul responsable de la sécurité et l'utilisation de son myt Tourist SIM. Cellplus ne peut en aucun cas être tenue pour responsable vis-à-vis du Client en cas de perte, vol, détournement ou détérioration de son myt Tourist SIM.

2.0 Service Abonnement:

2.1 Tout achat de la myt Tourist SIM auprès de Cellplus est soumis à l'enregistrement de la carte SIM, conformément à l'Information and

Communication Technologies Authority Directive 1 de 2025 (TD 1 de 2025).

2.2 Pour activer et utiliser une myt Tourist SIM, le client doit enregistrer correctement la carte SIM en accomplissant les formalités requises et en soumettant les documents et informations nécessaires à Cellplus, comme indiqué dans les Conditions générales d'enregistrement des SIM disponibles sur le site www.myt.mu.

2.3 Le Client peut effectuer le processus d'enregistrement de la carte SIM par l'un des moyens suivants :

(a) En se rendant dans un myt shop et en complétant l'enregistrement en personne.

(b) En se rendant chez un agent agréé Cellplus (revendeur) et en complétant l'enregistrement en personne.

(c) En effectuant l'enregistrement à un kiosque digital désigné.

2.4 Cellplus exige une preuve d'identité valide, telle qu'un passeport ou tout autre document de voyage en cours de validité, ainsi qu'une adresse de séjour en République de Maurice, comme spécifié dans l'Information and Communication Technologies Authority Directive 1 de 2025 (TD 1 de 2025).

2.5 La carte SIM restera inactive jusqu'à ce que le client ait procédé avec succès à son enregistrement conformément à la réglementation en vigueur. Le client reconnaît et accepte de remplir toutes les exigences d'enregistrement afin de pouvoir utiliser la myt Tourist SIM.

2.6 Le client est seul responsable de l'exactitude et de la véracité de toutes les informations fournies lors du processus d'enregistrement.

2.7 Cellplus peut mettre à disposition un kiosque en libre-service à certains emplacements, y compris mais sans s'y limiter à l'aéroport,

afin de faciliter l'achat et l'enregistrement de la myt Tourist SIM. Le client reconnaît et accepte que :

a) L'utilisation du kiosque est soumise à la vérification réussie des documents d'identification et au respect des exigences d'enregistrement prévues par l'Information and Communication Technologies Authority Directive 1 de 2025 (TD 1 de 2025).

b) Le client demeure seul responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations soumises lors du processus d'auto-enregistrement ;

c) Cellplus ne saurait être tenu responsable de tout retard, échec ou rejet d'enregistrement résultant de problèmes techniques, d'informations incomplètes ou inexactes fournies par le client, ou du non-respect des exigences réglementaires en vigueur ;

d) En cas d'erreur, de dysfonctionnement ou de litige lié à l'utilisation du kiosque, le client pourra demander assistance dans un de nos myt shop ou auprès d'un agent agréé.

3.0 Validité

3.1 La myt Tourist SIM est valable pendant 30 jours. À l'expiration de cette période, tout élément non utilisé tel que le crédit mobile, le temps d'appel, les SMS, les données ou les contenus expirera et ne pourra être ni récupéré ni transféré vers une autre carte SIM.

4.0 Utilisation et mauvaise utilisation

4.1 Les Clients ne doivent pas faire un usage abusif ou autrement exploiter de manière déloyale le myt Tourist SIM au détriment des autres utilisateurs et/ou de Cellplus.

4.2 Les Clients ne doivent pas utiliser ou appliquer les SMS/data du myt Tourist SIM pour envoyer des SMS en tant qu'agrégateur ou gateway, ou envoyer des SMS non sollicités ; et ne doivent pas revendre les SMS/data à toute autre personne.

4.3 En cas de non-respect de la part du Client des conditions du présent contrat ou si Cellplus, à son entière discrétion, estime que l'utilisation du myt Tourist SIM privera injustement d'autres clients de Cellplus de ces services, ou portera autrement atteinte aux intérêts de Cellplus, Cellplus pourra, avec ou sans préavis audit Client, suspendre ou déconnecter le myt Tourist SIM à l'égard de ce Client, et/ou restreindre l'utilisation par ce Client du myt Tourist SIM.

5.0 Charges

5.1 Les frais locaux et internationaux sont facturés en fonction du taux de prépaiement en vigueur tels que publiés sur le site internet de Cellplus www.myt.mu

6.0 Conditions supplémentaires

6.1 Sauf indication contraire dans les présentes, les Conditions générales d'enregistrement des cartes SIM ainsi que la Politique de confidentialité de l'entreprise (ensemble dénommés « le Contrat ») s'appliquent en complément des présentes conditions générales. Le Contrat est disponible sur le site www.myt.mu.

6.2 L'utilisation de la carte myt Tourist SIM signifie l'acceptation des présentes conditions. En cas de conflit ou d'incohérence entre le Contrat et les présentes conditions, le Contrat prévaudra.

6.3 Cellplus se réserve le droit de modifier toute partie de ces conditions générales sans préavis et Cellplus aura la décision finale dans tout litige découlant de l'utilisation du myt Tourist SIM. L'utilisation continue du myt Tourist SIM par le Client constitue l'acceptation des présentes conditions et de leurs éventuelles modifications.

6.4 Cellplus peut, à sa seule discrétion, modifier, suspendre ou résilier en tout ou en partie le service myt Tourist SIM (y compris le mode d'enregistrement) sans préavis et sans aucune responsabilité. Cellplus peut exercer ce droit pour toute raison, notamment mais sans s'y limiter : le respect des lois et règlements en vigueur, la suspicion d'utilisation illégale des services, les interruptions ou pannes du service, ou la protection des intérêts et du réseau de Cellplus.

6.5 Les présentes conditions générales sont régies et interprétées conformément aux lois de la République de Maurice.

Document actualisé juillet 2026